

les chantiers d'envergure, des équipes spécialisées peuvent réduire encore davantage les temps de montage.

De nouveaux matériaux de construction font sans cesse leur apparition sur le marché par suite des recherches continues auxquelles donnent lieu des demandes de plus en plus variées et de plus en plus nombreuses.

Le contreplaqué remplace maintenant le bois d'œuvre dans nombre d'usages. C'est ainsi que les parements* extérieurs en contreplaqués peints sont une innovation récente. Toutefois, les revêtements d'acier et d'aluminium peints au coût légèrement plus élevé mais d'entretien facile, sont de plus en plus en vogue.

Pour ce qui est du plastique, on l'emploie actuellement dans la fabrication de conduites d'eau froide, de revêtements extérieurs teintés et de baignoires moulées.

Une maison typiquement canadienne

Les données recueillies sur les nouveaux logements financés en 1976 aux termes de la Loi nationale sur l'habitation révèlent que la maison canadienne par excellence est une habitation unifamiliale de trois chambres à coucher, à charpente de bois, dont la superficie habitable est de 1075 pieds carrés. Son coût moyen est de 40 035 \$ dont 8 989 \$ pour le terrain que l'acheteur tient en propriété perpétuelle et libre avec la maison. L'occupant moyen d'une telle maison (homme ou femme), âgé de plus de 30 ans (30.8), marié et ayant deux enfants, touche un revenu de 10 536 \$. Il va de soi que les chiffres réels varient considérablement d'une ville à l'autre.

La maison est habituellement dotée d'une installation de chauffage central réglable (thermostat) pourvue d'un ventilateur électrique qui chasse l'air chaud dans des conduites installées dans les murs et aboutissant à des bouches de chaleur. Le combustible choisi est d'ordinaire le mazout ou le gaz naturel. Le chauffage électrique est de plus en plus en vogue dans nombre de régions.

Des conduites d'eau chaude et d'eau froide alimentent la cuisine, la buanderie et la salle de bains; l'eau provient généralement d'une station municipale de filtration et de pompage. La salle de bains comprend une toilette avec chasse d'eau, une baignoire et une dou-

**Parement*: dans la construction à ossature de bois, désigne un matériau autre que la maçonnerie revêtant l'extérieur du mur.